



EXPREMES INFO n° 127

JUILLET 2020

**uniquement sur abonnement
reproduction même partielle
strictement interdite**

**L'abonnement est personnel.
Le fichier source est confidentiel.
Son envoi ou son transfert à une autre adresse
mail que celle de l'abonné
est strictement interdit.**



- Règles concernant les CDD
- Français expatriés rentrés en France
- Cumul emploi retraite
- Maintien des garanties prévoyance
- Monétisation des jours de repos ou de congés non pris
- Report des cotisations sociales
- Un nouveau dispositif d'aide pour les recalés du PGE
- Fonds de solidarité TPE
- Dispositif activité partielle en juin 2020
- Que sera le dispositif général d'activité partielle en juillet 2020 ?
- Le nouveau dispositif Activité partielle de Longue Durée APLD
- Plan de relance de l'apprentissage
- Mesures diverses

RETRAITE

LE CUMUL EMPLOI RETRAITE EN FRANCE	page 17
LE REGIME UNIVERSEL VERRA-T-IL LE JOUR ?	page 18
INFLUENCE DE LA LURA SUR LE CUMUL EMPLOI RETRAITE	page 19
RACHAT COVID 19 DES CONTRATS MADELIN RETRAITE	page 21
OBTENIR DES POINTS ARRCO-AGIRC POUR L'ACTIVITE PARTIELLE	page 22

PREVOYANCE

MODIFICATIONS INTERVENUES SUR LES IJSS AU 1^{er} JUILLET 2020	page 22
IJSS DES POLYACTIFS	page 23
DATE D'EFFET DES GARANTIES INVALIDITE	page 25
LA CINQUIEME BRANCHE DE LA SECURITE SOCIALE	page 25

EPARGNE SALARIALE

MISE EN PLACE DE L'INTERESSEMENT PAR DUE	page 27
UN NOUVEAU CAS DE DEBLOCAGE DU PEE	page 27
LA PARTICIPATION OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES ENTREPRISES ?	page 30

REMUNERATIONS

REVALORISATION DE PRESTATIONS SOCIALES	page 31
UTILISATION DES TITRES RESTAURANT	page 32
CONGE POUR DECES D'UN ENFANT	page 32

LES CHOSES DONT ON A ENTENDU PARLER EN JUIN

L'AFFAIRE PERTE D'EXPLOITATION	page 33
LES QUATRE VERITES	page 35

DROIT DU TRAVAIL

ELECTION DU CSE : LA FIN DU REPIT	page 39
JURISPRUDENCES RECENTES	page 39

- **Non dénonciation du conducteur coupable d'une infraction au Code de la Route**
- **Le bore-out constitue une forme de harcèlement moral**
- **Restitution d'IJSS**
- **Maintien de salaire du salarié déclaré inapte non reclassé ou non licencié**
- **Lettre de licenciement d'un salarié inapte**